



ECONOMIE



Du PNER au MIFA

Le Fida opte pour la promotion de l'agriculture au Togo

Moins d'un mois après son accord sur les nouvelles orientations instituées par l'Etat togolais pour la mise en œuvre du Projet national pour la promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER), le Fonds international ...

PAGE 5

SOCIAL



Diplomatie au Rotary

Le Club Lomé arc-en-ciel accueille aujourd'hui avec tous les honneurs le gouverneur du district 9102 Jeffrey Afful

PAGE 2

République populaire de Chine

69 ans d'histoire dont 46 aux côtés du Togo

Le 1er octobre prochain, la République populaire de Chine célèbre les 69 ans de son existence. En prélude à l'évènement...

PAGE 11

Deuxième acte du comité de suivi de la feuille de route de la Cedeao

La C14 rejoint le train de la Ceni

► Les experts électoraux prennent service aujourd'hui

Arrivés hier dimanche à Lomé, les représentants des facilitateurs au dialogue inter togolais ont tenu une séance entrant dans le cadre de la deuxième réunion du comité de suivi de la feuille de route de la Cedeao moins d'un mois après la première...

PAGE 2



Education / Reprise des cours ce matin

Fin des vacances, fin des spéculations et utopies

Aujourd'hui, lundi, le 24 septembre 2018 sur l'ensemble du territoire togolais les élèves du préscolaire en terminale reprennent les cours. Et c'est parti pour neuf mois de dur labeur. Mais, si ces vacances ont connu un cachet particulier, c'est qu'elles ont été fortement alimentées par une psychose, par des spéculations en tout sur un certain report de la rentrée. Que nenni ! Le message hier soir à la télévision nationale du professeur Komi Tchakpélé, le ministre Enseignements primaires ...

PAGE 2

COMMENTAIRE

Nicodème Ayao Habia parviendra-t-il à ses fins ?

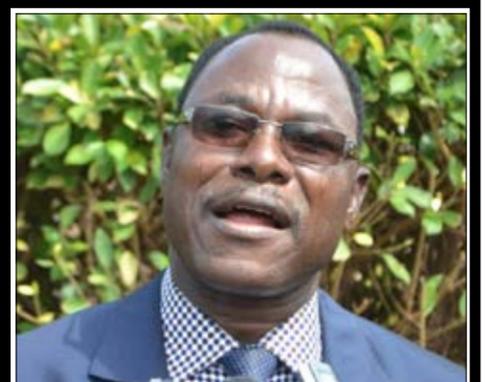
Depuis la semaine dernière, le président national du parti politique Les Démocrates, Nicodème Ayao Habia, membre de la Coalition des 14, est de nouveau en grève de la faim et cette fois-ci, de façon illimitée selon l'intéressé. Mais une question se pose. M. Habia parviendra-t-il à ses fins ?

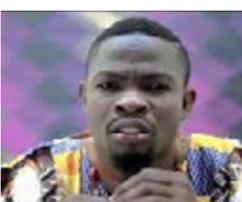
L'ancien député UFC de l'Avé n'est pas à sa première tentative. Le mois dernier, il avait déjà entrepris une grève de la faim devant l'ambassade des Etats-Unis à Lomé. Il avait reçu la visite...

PAGE 3

10ème réunion du GFAO / Interview du DG SAFER

«Ce dont nos compatriotes ont le plus besoin, c'est d'avoir un réseau routier praticable en toutes saisons» PAGES 6&7



	SOMMAIRE	<p>Côte d'Ivoire Justin Koua du FPI interpellé par la justice</p>  <p>P4</p>	<p>Eau potable et travaux de l'hôtel... La BOAD octroie 14 milliards à l'Etat togolais</p>  <p>P5</p>	<p>Festival « Demain il fera beau » Un gala de football au cœur de la seconde édition</p>  <p>P 9</p>	<p>Fifa La Sierra Leone risque une éventuelle sanction</p>  <p>P10</p>	<p>Ingénierie et développement L'APD-ENSI appelle les ingénieurs à une Assemblée générale</p>  <p>P11</p>
---	----------	--	--	---	--	---

Education / Reprise des cours ce matin

Fin des vacances, fin des spéculations et utopies

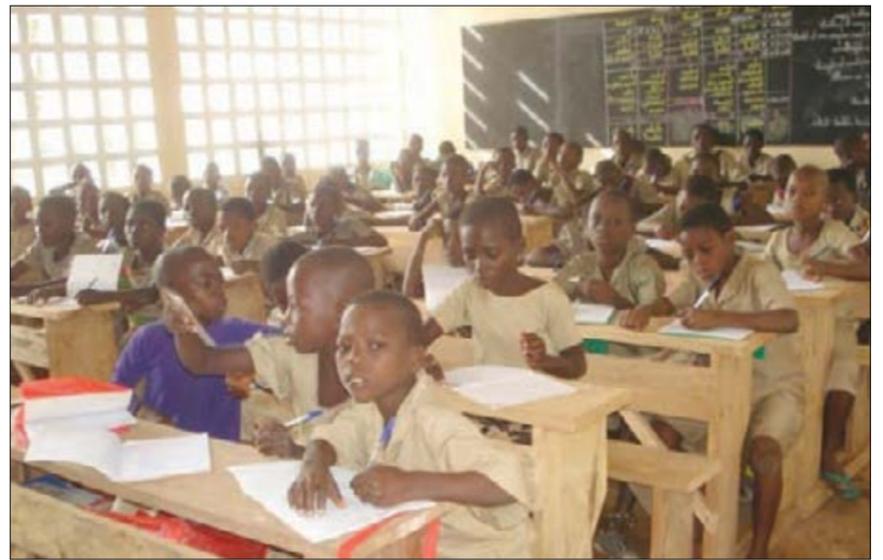
Aujourd'hui, lundi, le 24 septembre 2018 sur l'ensemble du territoire togolais les élèves du préscolaire en terminale reprennent les cours. Et c'est parti pour neuf mois de dur labeur. Mais, si ces vacances ont connu un cachet particulier, c'est qu'elles ont été fortement alimentées par une psychose, par des spéculations en tout sur un certain report de la rentrée. Que nenni ! Le message hier soir à la télévision nationale du professeur Komi Tchakpélé, le ministre Enseignements primaires secondaires a sonné le glas de toutes les utopies et montré le chemin des classes qui reprennent effectivement aujourd'hui.

Elles auront été de courtes durées, mais il faut bien reprendre et le plus tôt est le mieux. Après le déséquilibre qu'on a connu, il fallait normaliser les choses. Fini les folles rumeurs qui ont presque fait croire à un report, surtout quand des sources officielles sont citées. Jusqu'à la dernière minute, beaucoup ont espéré cette faveur. Mais à l'arrivée, rien à se mettre sous la dent. Le ministère des Enseignements primaires secondaires et de la Formation professionnelle n'a pas du tout voulu céder à ce qu'on peut qualifier de chantage venant de la population. Réunis à Kpalimé la semaine dernière pour se pencher sur l'année qui démarre, les acteurs de l'éducation, avec le ministre, professeur Komi Tchakpélé, ont maintenu la date de la rentrée scolaire sur le 24 septembre. A la veille de la rentrée, le ministre s'est adressé aux acteurs du secteur de l'éducation en particulier et à la

population dans son ensemble. « Grâce au dépassement et à l'esprit patriotique de tous les acteurs, des engagements ont été pris pour permettre la poursuite des activités. Des mesures seront prises pour le recrutement et un investissement plus accru. Le gouvernement a promis d'améliorer les conditions dans l'enseignement confessionnelle », a-t-il assuré.

De plus, « le gouvernement réaffirme sa volonté d'écoute, de dialogue et de concertation. Aux élèves, d'être assidus et sérieux et d'éviter d'avoir des comportements dangereux. Leur bien et pour leur permettre de profiter d'un bon encadrement, le gouvernement a décidé d'interdire à partir du 1er janvier 2019, les téléphones portables dans les établissements scolaires », a conclu M. Tchakpélé.

Le débat sur un possible report est donc clos. Place maintenant au travail. Il est vrai que la reprise n'est pas toujours



Des élèves dans une salle de classe

facile. C'est une rupture subite entre deux temps antagonistes, surtout que cette année les vacances ont été très courtes. Mais nos chers amis élèves vont rapidement faire la transition et se mettre dans le bain. En l'espace d'une semaine, les habitudes vont revenir et ils n'auront même plus envie de retourner à la maison. Comme le dit la poésie, « c'est la fin des belles vacances. C'est

l'école qui recommence. Les jours de fête sont finis. Adieu beaux jours si tôt finis. Filles et garçons, pas de tristesse. Vite au travail et sans paresse. A l'école, on s'amuse aussi et l'on revoit tous ses amis ». Voilà qui devrait leur donner du courage pour la nouvelle année qui commence. Et surtout que le succès soit au bout.

Edem Dadzie

Diplomatie au Rotary

Le Club Lomé arc-en-ciel accueille aujourd'hui avec tous les honneurs le gouverneur du district 9102 Jeffrey Afful

Ce lundi 24 septembre 2018, le Club Lomé arc-en-ciel de Rotary Club déroule le tapis rouge pour recevoir le Ghanéen Jeffrey Afful, le gouverneur du district 9102.

Cette visite sera marquée pendant toute cette semaine par des actions sociales liées à l'éducation, la santé et l'environnement

réalisées par tous les Clubs Rotary de Lomé. De même que des rencontres sur le leadership rotarien. Il faut noter que depuis plus de 12 ans, le

Rotary Club Lomé Arc-En-Ciel a fait de l'encadrement scolaire le cœur de son action dans la cité. À cet effet, en ce jour de rentrée scolaire, le Rotary Club Lomé Arc-En-Ciel associe tous les Rotariens du Togo à ce message pour souhaiter

une bonne rentrée scolaire à tous (enfants, enseignants et parents). De même qu'un bon séjour au Gouverneur Jeffrey AFFUL sur la terre togolaise.

Vive le Rotary et ensemble soyons l'inspiration.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

COMMENTAIRE

...et le soutien de ses camarades de la Coalition dont le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, la coordinatrice, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et Aimé Gogué président du parti Addi.

Visiblement, cette sortie bien qu'ayant été médiatisé est plutôt passée inaperçue et n'a pas eu l'effet escompté. Il s'agissait par exemple pour lui d'arrêter le travail

de la Ceni et d'amener le gouvernement des Etats-unis d'Amérique à prendre position dans les affaires politiques du Togo. Mais, c'est mal connaître la nature des relations internationales.

On en était là quand à la surprise générale, par les réseaux sociaux et les médias traditionnels, l'on apprend que Nicodème Habia est de nouveau en grève de la faim et cette fois-ci devant l'ambassade du Ghana. C'est dire que

la grève de la faim est devenue une nouvelle arme au service de la politique au Togo et le fils de l'Avé en est désormais un fan.

Selon son conseiller en communication, c'est pour exiger la libération de « tous les prisonniers politiques » et des membres de la société civile, dont Eza Joseph, Messenth Kokodoko, Assiba Johnson et Folly Satchivi. M. Habia réclame également le respect

scrupuleux de la feuille de route de la Cedeao. Sur ce plan, le cap est mis actuellement sur le 20 décembre retenu par l'organisation sous régionale. Un projet de loi est annoncé au Parlement pour bientôt par le gouvernement. Le cas échéant, la date du référendum vient d'être fixée pour aboutir aux réformes prescrites par les chefs d'Etat, facilitateurs dans la crise politique togolaise. Donc le respect de la feuille de

route est en cours. En ce qui concerne la libération ou non des personnes emprisonnées, il revient au pouvoir judiciaire d'en décider. Espérons que l'initiative de Nicodème fera bouger les lignes. Mais attention à sa santé. Ne plus s'alimenter correctement est préjudiciable à la santé. Et si d'aventure, cela devrait au finish s'avérer infructueux, cela n'en vaut pas la peine.

Edem Dadzie

Deuxième acte du comité de suivi de la feuille de route de la Cedeao

La C14 rejoint le train de la Ceni

► Les experts électoraux prennent service aujourd'hui

Arrivés hier dimanche à Lomé, les représentants des facilitateurs au dialogue inter togolais ont tenu une séance entrant dans le cadre de la deuxième réunion du comité de suivi de la feuille de route de la Cedeao moins d'un mois après la première. C'était en présence de Kassi Brou, président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao)



Des représentants du parti au pouvoir aux travaux

Les travaux ont réuni à l'hôtel du 2 Février, les représentants du parti présidentiel Union pour la République (Unir) et ceux de la Coalition des 14 partis de l'opposition. On retient de ses travaux qu'ils ont été marqués par un accord des deux parties de prendre part aux élections législatives du 20 décembre prochain. La conclusion des travaux d'hier se résume en trois points essentiels. Au prime abord, il est à noter que des experts en Droit constitutionnel et des experts électoraux recrutés par la commission de la Cedeao débutent à compter de ce lundi, leur mission d'accompagnement au processus électoral de décembre prochain.

Deuxièmement, la C14 et la Commission ont exprimé leur gratitude au gouvernement pour la satisfaction des mesures d'apaisement actée par la libération d'une vague de 10 détenus. « Au titre de la Ceni, les deux parties se sont félicitées des propositions visant à obtenir une Ceni plus inclusive et plus équitable par une participation plus importante de l'opposition. Aussi, a-t-il été reconnu le droit et la liberté pour chacun des partis, comme le prévoit la loi de désigner librement ou de maintenir ses représentants » peut-on lire dans le communiqué qui a marqué la fin des travaux d'hier.

Ces changements devront intervenir avant le 30 septembre sous l'égide et

la supervision de la Cedeao dont les experts annoncés débutent leurs travaux ce 24 septembre 2018.

Autre point marquant de cette réunion, l'atmosphère relativement détendue constatée, comparée à la première réunion.

«La réunion de ce 23 septembre marque une bonne étape en vue de la décrispation du climat politique», s'est félicité en effet le ministre Bawara (porte-parole du Gouvernement à ces travaux). Les parties en discussion ont en outre «affiché leur adhésion au chronogramme devant mener à des élections justes et crédibles le 20 décembre» selon le président de la Commission.

La C14 sort-elle gagnante ?

La coalition consent en effet de prendre part aux échéances électorales du 20 décembre prochain. Contrairement à sa position précédente, la C14 s'accorde au processus électoral en consentant d'occuper ses sièges à la Commission nationale électorale indépendante (Ceni). Les leaders de la coalition ont arraché du gouvernement togolais, 5 places à l'instance en charge de l'organisation des élections. Mais dans le fond, la coalition a-t-elle marqué des points ?

Les retombées de la rencontre d'hier arrêtent un total de 16 membres de la Commission électorale contrairement aux 17 préétablis par le code électoral. 5 membres seront désignés par l'opposition parlementaire, 5 par le pouvoir et six autres seront paritairement issus de l'opposition extraparlamentaire et de la société civile. De fait, la Coalition au sein de laquelle se trouve le parti d'opposition majoritaire au parlement (ANC) ne présentera que 5 membres à la Ceni (alors que des partis d'opposition comme l'UFC et le FPD de Djimon Oré qui n'en sont pas membres font partie de la cette opposition parlementaire).

Au terme des travaux du 31 juillet dernier, la coalition revendiquait une parité de 8 membres avec le parti majoritaire. C'était en substance, le motif principal du rejet de la Ceni

par ce regroupement. Par-dessus tout, en confrontant la nouvelle orientation de la commission de la Cedeao aux conditions actuelles de 17 membres, la coalition et notamment l'Alliance nationale pour le Changement (ANC du chef de file de l'opposition) n'en sort pas gagnante.

D'après le code électoral, la Ceni est composée de 17 membres dont « Cinq désignés par la majorité parlementaire, cinq désignés par l'opposition parlementaire, trois désignés par les partis politiques extraparlamentaires élus par l'Assemblée nationale, trois de la société civile élus par l'Assemblée nationale et un désigné par l'administration ». En tentant d'y voir plus clairement, Jean-Claude Brou n'a fait que lire le code électoral. Une relecture qui a pourtant soudainement entraîné la marque de confiance de la coalition dans l'instance.

De fait, pour l'opposition, rien a changé ou aucun point n'a été marqué comptoir. Le temps qui a servi, depuis le 31 juillet dernier à des querelles stériles n'aura donc servi qu'à des loisirs d'aucune vertu majeure. D'autant que les leaders de la coalition se sont accordés au relevé de conclusions qualifiés d'« avancée majeure » par Jean-Pierre Fabre, le chef de file de l'opposition au sortir des travaux hier.

Prosper Awih

Bénin

Koutché dans le collimateur de la Cellule de répression du blanchiment d'argent

C'était une victoire d'étape de l'ancien ministre de Yayi Boni. Une courte victoire qui ne fait apparemment pas plier la volonté de ses détracteurs. Komi Koutché est à nouveau dans l'œil de la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif) du Bénin.

Cette cellule est une structure sous tutelle du ministère de l'Economie et des Finances qui se présente comme une cour administrative de répression financière. Sa principale mission est de réprimer le blanchiment des capitaux et l'enrichissement illicite. Après le refus des députés béninois d'envoyer l'ancien ministre des

Finances devant la Haute Cour de justice du pays, des informations font état d'une auto-saisine du même dossier pour diligenter une enquête sur la gestion de l'ex-ministre entre 2013 et 2016, date de son départ du ministère.

Cette nouvelle procédure lancée par la Centif permettra de confondre l'ancien argentier de

Yayi Boni qui se targue de bonne gestion et de transparence au moment où il était en poste. Une situation qui met de plus en plus en lumière l'idée selon laquelle le nouveau gouvernement de la rupture pourchasse tous les anciens collaborateurs de l'ex-président Yayi Boni. Reste à savoir si Komi Koutché aura les arguments de taille



Koutche Komi

pour être blanchi de ces accusations qui ne cessent de défrayer la

chronique ces derniers temps au Bénin.

T.M.

Gabon/Crise post-électorale

La CPI renvoie les plaignants vers les juridictions nationales

Elle avait été saisie en 2016 par le gouvernement, l'opposant Jean-Ping et une quinzaine d'Ong suite aux violences post-électorales meurtrières de septembre 2016. Mais pour ouvrir une enquête sur les allégations de crime contre l'humanité invoquées par les requérants, la Cour se devait de mener une enquête préliminaire dans le pays afin de disposer des éléments pour forger son argument. Samedi 22 septembre, la Cour a décidé, après examen des données recueillies sur le terrain, qu'elle n'ouvrira pas une enquête sur le cas gabonais.

Fin de discussions, le dossier est clos, et ce, sans possibilité d'appel, puisqu'il ne s'agit nullement d'une décision de justice. C'est par un rapport liminaire que la procureure Fatou Bensouda a mis fin aux attentes des parties sur ce dossier, estimant qu'il n'y avait pas d'éléments juridiques pour justifier l'ouverture raisonnable d'une enquête sur les allégations de crime

contre l'humanité. Elle écrit, en effet, que : « Après un examen minutieux des informations disponibles au regard des conditions juridiques posées par le Statut de Rome, j'ai conclu qu'il n'y avait pas de base raisonnable permettant de croire que les actes présumés commis au Gabon dans le contexte des violences postélectorales survenues en 2016, que

ce soit par des membres de l'opposition ou par les forces de l'ordre gabonaises, constituent des crimes contre l'humanité au regard des dispositions du Statut de Rome de la CPI. De même, il n'y a pas lieu de croire, au regard des informations disponibles, que le crime d'incitation au génocide a été commis au cours de la campagne électorale en question. J'ai donc conclu que les crimes présumés

commis dans la situation au Gabon ne relèvent pas de la catégorie des crimes sur lesquels la CPI est chargée de mener des enquêtes et des poursuites. La Cour ne pouvant exercer sa compétence *ratione materiae*, j'ai décidé en conséquence de clore cet examen préliminaire. Mon Bureau a publié un rapport détaillé présentant et expliquant nos conclusions ». Cependant, a-t-elle rappelé, la renonciation de la Cour ne remet pas en cause la gravité des actes de violence et des violations des droits de l'homme qui auraient été commis lors de la crise

post-électorale ni les conséquences qu'ils ont pu avoir sur les victimes. Mais, remarque-t-elle, ces exactions présumées en cause relèvent du ressort des autorités nationales compétentes, même lorsqu'aucune plainte n'a été déposée.

Enfin, Fatou Bensouda en a appelé au sens de responsabilités des uns et des autres à l'approche des élections législatives et locales à venir afin de proscrire tout recours à la flambée de la violence et rassure de la vigilance de la Cour sur la situation du pays.

T.M.

Côte d'Ivoire

Justin Koua du FPI interpellé par la justice

Justin Koua, secrétaire national de la Jeunesse du Front populaire ivoirien (FPI de Laurent Gbagbo), a été libéré le vendredi 21 septembre après avoir passé la nuit en garde à vue, à la suite de ses propos violents contre le président Alassane Ouattara.

Les ennuis judiciaires recommencent pour Justin Koua. Ce jeune leader de la Jeunesse du Front populaire ivoirien (FPI de Laurent Gbagbo), proche d'Aboudramane Sangaré, avait déjà passé vingt-neuf mois en prison à partir de juin 2013. Coutumier des critiques souvent violentes à l'encontre du pouvoir

d'Alassane Ouattara, il avait alors été condamné pour « discrédit sur une décision de justice ».

Ce 20 septembre, après avoir reçu 24 heures plus tôt une convocation de la préfecture de police du Plateau (Abidjan), Justin Koua s'est présenté devant des enquêteurs. Ces derniers l'ont



Justin Koua

interrogé durant plusieurs heures sur ses propos tenus le 15 septembre lors d'un meeting de la jeunesse d'Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS,

plateforme de l'opposition dirigée par Georges Armand Ouegnin et proche de l'ex-Première dame Simone Gbagbo).

Face à des partisans

en liesse, M. Koua avait en effet tenu pendant plusieurs heures des propos violents à l'encontre du chef de l'État ivoirien. « Nous allons faire porter à Alassane Ouattara ses habits de deuil et le conduire à sa dernière demeure », avait-il lancé. Il avait ainsi provoqué la sortie prématurée du petit stade d'Anono (commune de Cocody, à Abidjan), où se tenait la rencontre de certains militants du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI d'Henri Konan Bédié) qui avaient été conviés et avec lesquels le FPI tente un difficile rapprochement.

Jeuneafrique.com

Eau potable et travaux de l'hôtel 2 Février

La BOAD octroie 14 milliards à l'Etat togolais

Lors de la dernière session ordinaire du conseil d'administration de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) tenue à Abidjan, dans la capitale de la Côte d'Ivoire, il a été approuvé en faveur du Togo, un financement de la banque développement de la sous-région.

La Banque ouest africaine de développement a fait, la semaine dernière, d'une pierre, deux coups dans le cadre de l'approbation du financement de deux projets majeurs du Togo : le premier portant sur l'« Alimentation en eau potable de centres semi-urbains » et le second qui est relatif au financement de la réalisation des travaux de l'hôtel du 2 Février.

L'appui des 4 milliards de francs CFA dont bénéficie le Togo intervient seulement trois mois à la suite de la concession par le gouvernement, de cette infrastructure au Groupe Emaar Hospitality. Le groupe basé à Dubaï ambitionne, dans sa stratégie dans notre pays,



Siège de la Boad à Lomé

de faire du plus grand hôtel du Togo, une base pour l'extension de ses activités économiques en Afrique de l'ouest et à travers le continent plus globalement.

Le second volet de l'appui

financier dont bénéficie le gouvernement togolais est estimé à 10 milliards de francs CFA et est axé sur l'alimentation de la fourniture en eau potable de 89 centres semi-urbains établis à travers l'étendue

du territoire national. La distribution de l'eau potable à travers les populations togolaises reste un défi pour l'Etat qui n'a jusqu'alors, réussi à doter que 40% de sa population en eau potable. Ce prêt de la BOAD est ainsi salvateur si le projet est conduit à bon port.

L'enveloppe approuvée par le conseil d'administration de la Banque ouest-africaine de développement devrait, d'après les informations rendues public par l'institution, servir pour la construction de trente-cinq systèmes d'alimentation en eau potable desservant quarante-six autres centres semi-urbains. Le mécanisme se fera en effet à travers la réalisation de forages, de prises en rivière, d'unités de traitement et de canalisation d'adduction et de distribution d'eau potable.

A travers ce financement, la banque de financement du développement de la sous-région basée à Lomé investit dans le projet « Alimentation en eau potable de centres semi-urbains », une des initiatives phares du gouvernement togolais en matière de dotation en eau potable des populations rurales et semi-urbains, informe le communiqué ayant sanctionné la fin des travaux de la 110ème session d'Abidjan.

La note d'information de la banque précise par ailleurs que les systèmes d'alimentation qui seront construits dans le cadre du projet desserviront 35 unités de traitement pour une production de 28056 m³ d'eau potable par jour, 369 456 ml de canalisation d'adduction et de distribution d'eau potable et 39 châteaux d'eau d'une capacité totale de 7 650 m³ pouvant desservir 546 bornes fontaines et 700 branchements particuliers.

Prosper Awih

Du PNER au MIFA

Le Fida opte pour la promotion de l'agriculture au Togo

Moins d'un mois après son accord sur les nouvelles orientations instituées par l'Etat togolais pour la mise en œuvre du Projet national pour la promotion de l'entrepreneuriat rural (PNER), le Fonds international de développement agricole (Fida) devrait de nouveau, apporter son expertise et son soutien financier au développement de l'agriculture dans notre pays.



Gilbert Hougbo, Président du Fida

L'information a été rendue publique à la suite de la venue au Togo, d'une délégation de l'institution internationale au Togo. Cette mission du Fida a été conduite la semaine dernière par Sylvie Marzin, la Conseillère portefeuille du Fonds pour le compte de l'Afrique de l'ouest et du Centre. Il y a un mois, à l'occasion

de la présentation par le secrétariat d'Etat en charge de la Finance inclusive et du secteur informel, du nouveau cadre et orientation du PNER, c'est Sylvie Marzin qui avait conduit la délégation du Fida au Togo en vue de mesurer l'ampleur et les impacts de la nouvelle feuille de route du gouvernement togolais pour le PNER.

La semaine dernière, la mission d'experts du Fida a en effet consisté à « inscrire désormais au pipeline l'appui du Fida au Mifa ». Il s'est agi pour l'équipe du Fonds, d'analyser le Mécanisme incitatif au financement de l'agriculture (Mifa) dans ses composantes diverses et d'étudier les projections qui en sont faites par le

gouvernement togolais. Cet exercice devrait par ailleurs servir de base de définition des contours et de l'envergure du soutien que devrait apporter l'organisme onusien dirigé par l'ancien Premier ministre togolais Gilbert Hougbo.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Mifa, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé avait procédé en juillet dernier, à la remise des chèques d'une valeur de 95 millions de francs CFA aux agriculteurs de la préfecture de la Kozah. D'après les prévisions, d'ici la fin de l'année 6000 professionnels devraient bénéficier de prêts à des taux préférentiels dans le cadre de l'extension des travaux du mécanisme. Le Mifa a été lancé officiellement un mois plutôt dans le souci de révolutionner le secteur de l'agriculture togolaise qui contribue à 40% à la création de la richesse nationale et qui emploie près de 70% de la population active. Le principe du

Mifa inspiré du Nirsal du Nigéria est basé sur le partage de risques pour faire accroître l'appui des banques commerciales à l'agriculture. Aujourd'hui, le financement de l'agriculture ne représente que 5% des interventions financières des établissements bancaires dans notre pays. Cette marge laisse ainsi une opportunité de financement et d'affaires tant de l'Etat, des acteurs agricoles que le monde de la finance togolaise.

Ces choix s'inscrivent dans le Plan national de développement (PND 2018-2022) à travers lequel le Togo compte faire de l'agriculture, son vivier pour l'émergence de l'économie d'ici à l'horizon 2030. Au-delà du mécanisme de partage des risques, l'Etat togolais ambitionne de créer des agropoles à travers les cinq régions du Togo. S'il tarde encore à être opérationnel, ce projet est présenté par l'exécutif comme de milliers d'emplois et de richesse.

Prosper Awih

10ème réunion du GFAO / Interview avec M. Sylvain A. Outchantcha, DG SAFER

«Ce dont nos compatriotes ont le plus besoin, c'est d'avoir un réseau routier praticable en toutes saisons»

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (Safer) et le Groupe Focal Afrique de l'Ouest (Gfao) de l'Association des Fonds d'Entretien Routiers Africains (AFERA) organisent du 25 au 27 septembre 2018 à Lomé (TOGO), la 10-me réunion du Groupe autour du thème: « La problématique de financement de l'entretien routier dans les pays du GFAO : (i) les défis de la diversification et de la sécurisation des ressources ; (ii) la nécessité de garantir la contrepartie du financement des travaux d'entretien routier ». L'enjeu de la qualité des travaux d'entretien routier dans les pays du GFAO a conduit à retenir un second thème intitulé « La problématique de la durabilité de la route par un entretien régulier et de qualité »

A cette occasion, la rédaction de TogoMatin s'est approché de M. Sylvain Atoute A. Outchantcha, le Directeur Général de la Safer, pour mieux éclairer ses lanternes et celles de ces lecteurs. Interview.



Sylvain Atoute Outchantcha, le Dg de Safer

TogoMatin : La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) et le Groupe Focal Afrique de l'Ouest (GFAO) de l'Association des Fonds d'Entretien Routiers Africains (AFERA) organisent du 25 au 27 septembre 2018 à Lomé (TOGO) la dixième réunion du Groupe Focal Afrique de l'Ouest (GFAO). Quels sont les enjeux de cette rencontre ?

R : Depuis les 8ème et 9ème réunions du GFAO de l'AFERA

tenues en 2016 à Bamako et Conakry, notre groupe a affiché une ferme volonté de modernisation et de mutation profonde. C'est pourquoi, les assises de Lomé marqueront la consolidation du GFAO avec la mise en place d'un Secrétariat Permanent. La nouvelle impulsion de notre groupe ne saura être une œuvre pérenne, si la double équation de « la problématique du financement de l'entretien routier » et de la garantie de la qualité des travaux d'entretien routier dans les

pays du GFAO ne trouve pas une solution. C'est pourquoi cette 10ème réunion sera consacrée au partage des expériences en la matière.

Quels sont les résultats attendus de la réunion ?

Au regard des objectifs assignés aux assises de Lomé, notre Groupe, au sortir de sa 10ème rencontre, devra s'assurer entre autres résultats que :

- Les mesures pour un meilleur financement de l'entretien routier et le mécanisme de la durabilité du réseau routier à travers la réalisation des travaux d'entretien routier de qualité sont clairement identifiés ;
- Le Règlement Intérieur du GFAO en projet depuis les précédentes rencontres est signé ;
- Le Cahier des Charges du Secrétariat Permanent du GFAO de l'AFERA est définitivement adopté
- Le partage de bonnes pratiques en matière d'entretien routier est renforcé.

AFERA, GFAO : Quelles sont les missions de ces organisations et peut-on faire aujourd'hui un bilan de leurs actions ?

Créée en 2003 à Libreville, au Gabon et pour siège à Addis Abeba, en Ethiopie, l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains (AFERA) qui compte aujourd'hui 34 pays membres est un réseau de partage de connaissances, d'échange d'expériences et de diffusion de bonnes pratiques. En un mot elle constitue un outil d'intégration sous régionale et africaine.

Les démarches pour la

reconnaissance prochaine de l'AFERA en tant qu'institution spécialisée de l'Union Africaine, donnera à notre Association, les moyens de mutualiser nos efforts pour l'amélioration du réseau routier africain, par la recherche des financements conséquents au niveau international.

Quant au GFAO, il fait partie des quatre groupes focaux régionaux chargés de favoriser l'échange d'expériences entre les membres d'une même zone géographique, de faciliter la coordination des activités avec le Bureau Exécutif de l'AFERA et de plaider auprès des gouvernements des pays du groupe pour un accompagnement dynamique et efficace des fonds de chaque zone.

Il s'agit des groupes focaux de : i) l'Afrique Centrale, ii) l'Afrique de l'Est, iii) l'Afrique Australe et iv) l'Afrique de l'Ouest.

Les réformes qui ont conduit à la création des Fonds d'Entretien Routier et des Fonds Routiers, leurs ont fixé comme principal objectif, la mobilisation de ressources pérennes et suffisantes en vue d'assurer un entretien à hauteur du besoin du réseau routier africain.

Dans la plupart de nos pays membres, cet objectif n'est pas atteint, même si d'énormes efforts ont été enregistrés grâce à l'accompagnement de nos différents gouvernements. Nous devons être inventifs. C'est pourquoi, la rencontre de Lomé revêt une importance capitale pour les membres de notre Groupe, au

ENTRETIEN ROUTIER ET GESTION DES PÉAGES



regard des thématiques qui y seront débattues notamment « la problématique du financement de l'entretien routier » et « la problématique de la durabilité de la route et la qualité des travaux d'entretien routier » dans les pays du groupe.

Où en sont les préparatifs pour accueillir cette importante rencontre ?

La capitale Lomé offre non seulement un paysage rayonnant mais est habituée à abriter les grandes rencontres internationales. A ce jour, je puis rassurer les Togolaises et les Togolais que la capitale Lomé est entièrement prête pour accueillir les participants à la 10ème réunion du GFAO avec succès.

Comment se porte la SAFER ?

Ce dont nos compatriotes ont le plus besoin, c'est d'avoir un réseau routier praticable en toutes saisons. Nous l'avons compris et nous y attelons depuis la mise en place de la SAFER en 2013. Aujourd'hui nos actions parlent d'elles-mêmes. Même si nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire, il est cependant nécessaire de reconnaître aussi que nous avons enregistré des avancées dynamiques. Et cela, les Togolais le savent. A cet égard, nous pouvons affirmer que la SAFER se porte bien et se portera encore mieux dans les prochaines années.

Des projets à court et moyen termes ?

« La route du développement passe par le développement

de la route » dit-on. Mais à cela, il faut ajouter que le développement de la route doit être accompagné par un entretien efficace de la route afin de garantir sa durabilité dans le temps. Pour ce faire, face à l'extension et à la modernisation du réseau routier togolais, la SAFER se doit de mobiliser davantage de ressources.

A cet effet, nos perspectives à court et à moyen terme consisteront d'une part, à explorer les voies idoines pour accroître les ressources destinées à l'entretien routier, et d'autre part à utiliser de façon efficace et efficiente les ressources mobilisées pour des travaux de qualité. La SAFER a l'habitude de dire que lorsqu'elle décaisse 100 fcfa elle attend que les travaux d'entretien réalisés soient de qualité et aient

une valeur effective des 100 f CFA.

Nous saisissons cette opportunité pour exprimer notre sincère reconnaissance au Président de la République Togolaise pour sa politique de développement de la route et son engagement à garantir son entretien régulier par la création du fonds d'entretien routier de 2ème génération doté d'autonomie administrative et financière, la SAFER.

Nous invitons tous les acteurs du secteur de la route des pays du groupe à renforcer leur soutien aux différents fonds afin de faire de ces fonds des instruments à même de garantir la durabilité de la route.

Propos recueillis par la rédaction de TogoMatin

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MON KIOSK.com

ou

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Pharmacies de garde de Lomé du 17 au 24 / 9 / 2018

St RAPHAEL	Atikpodji	22 21 84 26
CENTRE	46, Rue de la Gare	22 21 83 30
AKOFA	Amoutivé	96 32 97 57
CHATEAU D'EAU	BE	22 21 57 51
CRISTAL	Bd H. Boigny	22 20 90 91
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 21 30 98
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
St KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
AVE MARIA	Face CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attégou	70 44 59 24
UNION BAMUDAS - BE KPOTA		22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorrobar	22 70 06 90
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
CONSEIL	Sagbado Logote	70 21 56 53
DELALI	Cacaveli	22 25 06 90
VERTE	Klikamè	22 25 03 26
NATION	TOTSI	22 25 99 65
LAUS DEO	Léo 2000,	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou	70 42 50 00
De La VICTOIRE	Avédj	70 45 74 92
SATIS	Agoè-Logopé	70 44 85 17
St ESPRIT	Agoè-Nyivé	70 40 29 06
St MICHEL	Agoenyivé	22 51 70 22
EXCELLENCE	Agoe Demakpoe	22 51 77 87
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
La FLAMME D'AMOUR	Agodeke	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez et commentez cette photo

Débat

Il y avait une belle jeune fille dans un village admirée par quatre hommes à savoir:

1. CHANTEUR
2. CHASSEUR
3. DOCTEUR
4. PÊCHEUR

Un jour, elle est allée laver ses vêtements au bord de la rivière et par coïncidence, les quatre hommes la regardaient. Tout d'un coup un crocodile l'a mordue et traînée dans l'eau.

Le CHANTEUR compose une belle chanson, le crocodile a relevé sa tête au-dessus de l'eau pour écouter la chanson,

Le CHASSEUR a tiré, et il était mort. La jeune fille flottait sur l'eau.

Le PÊCHEUR plongeait et l'amena vers la rive puis,

Le DOCTEUR l'a traitée et elle était bien à nouveau.

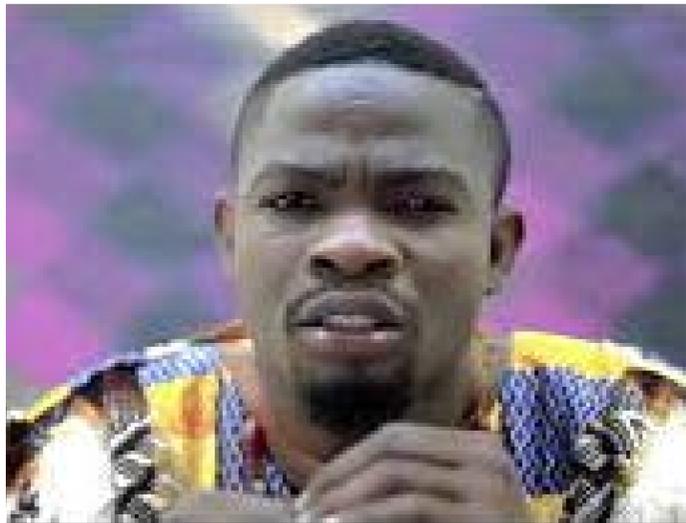
Maintenant, qui mérite d'épouser la jeune fille parmi les quatre hommes ?

Besoin de réponses des gens intelligents comme vous.
 Débat ouvert

Festival « Demain il fera beau »

Un gala de football au cœur de la seconde édition

L'artiste slameur togolais Kaporal Wisdom, au nom de son association culturelle pour l'Éducation et le social (ACES Afrique) et en collaboration avec le Comité de développement de base de Comité de développement de base d'Amoutivé, a lancé, le jeudi 20 septembre dernier, la deuxième édition du Festival « Demain il fera beau » à Lomé.



Kaporal Wisdom

Ce festival regroupe divers genres musicaux et le volet social qui entend aider les orphelins et les enfants défavorisés du Togo à aller à l'école et à

prendre en charge leur scolarité. C'est à travers un gala de football pour les moins de dix ans que s'est ouvert l'acte 2 de cet événement à caractère social et éducatif.

Justement, ce gala de football a permis aux enfants de savourer une fois encore leur passion du football avant de reprendre le chemin de l'école. « Un enfant qui va à l'école, c'est toute une nation qui décolle », tel est le thème retenu pour la présente édition. « Cette année, nous avons voulu innover et nous avons créé le volet football

pour mettre les enfants dans leur passion et dire que les vacances sont en train de se terminer. Pour nous à ACES Afrique, l'éducation est le socle du développement, c'est pourquoi nous disons qu'un enfant qui va à l'école, c'est toute une nation qui décolle », a précisé Kaporal Wisdom. Ainsi, pour permettre aux enfants démunis d'entamer l'année scolaire 2018-2019 en toute quiétude dans le quartier Amoutivé à Lomé, l'auteur de la célèbre chanson « Demain il fera beau » a mobilisé ses partenaires

(Vision Impact Plus et Zovu corporation) pour leur octroyer des fournitures scolaires.

Au total, une centaine d'enfants dont les parents n'ont pas les moyens sont bénéficiaires des kits scolaires. Pour la crème du slam togolais, ces dons sont d'une valeur inestimable, car quand on dépense avec le cœur, on ne calcule pas. L'ACES Afrique mettra le cap sur la ville d'Aného en octobre prochain pour offrir des kits scolaires aux enfants de ladite localité, de même que des enfants d'autres villes du pays. Un méga concert est prévu en décembre prochain pour clore en toute beauté le Festival « Demain il fera beau » 2018.

Nadia Edodji

Cinéma

« Invisible » sacré meilleure fiction francophone étrangère

Lors du Festival de la fiction TV de La Rochelle qui s'est tenu du 12 au 15 septembre dernier, à La Rochelle en France, trois séries africaines ont été en lice aux côtés de vingt-cinq œuvres françaises sélectionnées. Il s'agit de la série ivoirienne « Invisible » d'Alex Ogou, de la série congolaise « River Hotel » produite par TV5 Monde et de la série togolaise « Oasis » de Julio Teko.

Ces trois œuvres cinématographiques africaines font partie des sept fictions francophones étrangères soumises à l'appréciation du jury présidé par la comédienne belge Marie Gillain.

La fiction ivoirienne « Invisible » retrace l'histoire du jeune Chaka qui rêve de se tailler une place de caïd dans une bande. Quant à «

River Hotel », cette série congolaise, elle relate le vécu d'un riche homme d'affaires du nom de Marco Mfalme, qui est propriétaire de l'une des chaînes hôtelières les plus luxueuses de la République démocratique du Congo. La série « Oasis » du jeune togolais Julio Teko retrace quant à elle le quotidien de gestionnaires de résidence et de leurs

locataires excentriques. A l'issue des challenges de la 20ème édition Festival de la fiction TV de La Rochelle, la série ivoirienne « Invisible » est primée « meilleure fiction francophone étrangère » parmi les sept fictions étrangères en compétition.

Le Festival de la fiction TV de La Rochelle est un festival de télévision créé en 1999, récompensant



Julio Teko

les œuvres de fiction francophones et internationales. Plus de 35 000 spectateurs et 22 000 professionnels de l'audiovisuel ont pris

part à cette année audité événement, qui décline en projections, dîners, débats, et conférence de presse.

N.E.

Lire

« **Maïmouna** » d'Abdoulaye Sadj. Ed Présence Africaine. Pp 184-185

« ...Non, répondit l'autre, nous avons deux petites bonnes qui sont toutes petites. Puis elle alla dans la boutique suivante: sans succès. On lui dit de voir à côté. Dans la troisième boutique dominée par un étage à petit balcon, elle trouva une Syrienne plus énorme que la première. Elle accueillit Rihanna par un large sourire et répondit à la question de Rihanna: Parfaitement, nous l'avons engagée il y a déjà quelques temps. Mais elle nous

a quittés depuis une semaine. Dommage, c'était une brave femme. Elle travaillait bien, s'occupait comme il faut des enfants. Elle ne vous a pas dit où elle comptait aller? Dans son dialecte la Syrienne parla avec son mari qui mesurait l'étoffe. Puis se tournant vers Rihanna: Si, si, elle m'a dit qu'elle partait pour son pays où l'appelait sa mère. Elle nous a même montré une lettre de sa mère. Rihanna comprit, remercia et sortit.

Le jour était encore loin de finir, mais à Rihanna il sembla que le crépuscule était déjà venu. Elle se sentit petite, diminuée, annihilée par la honte dont le monde

la voyait couverte. Sans conviction elle regagna la calèche pour s'y réfugier. En repassant près du marché, elle eut peur de toute cette foule dont le mouvement l'accablait. Pourtant un instinct l'avertit qu'en examinant bien cette masse d'humains elle trouverait celle qu'elle cherchait: la perfide Yacine. Instinct trompeur, recherche vaine elle ne vit pas la « M'Binedane ».

Un entretien solennel eut lieu après dix-huit heures entre Rihanna et son mari. Qu'as-tu donc Anna? avait dit l'homme en rentrant du bureau. Tu m'as l'air bouleversée. Dis-moi, qu'y a-t-il ? Un grand chagrin,

répondit la femme, un chagrin dû non à ce qui est irrémédiablement compromis, mais au sentiment bien net que tu me trahis et que je ne suis plus ta femme. L'homme eut un haut le corps et ouvrit la bouche pour répondre. Ne m'interromps pas, continua Rihanna. Ne m'interromps pas. Depuis notre mariage, tu ne m'as jamais rien caché. J'étais au courant de tes pensées les plus intimes, tu me faisais part de tes moindres tristesses, tu m'ouvrais ton cœur à tout propos.

Aujourd'hui, je constate avec douleur qu'en ce qui concerne Maïmouna tu m'as toujours trompée.

Ce qui est criminel, car Maïmouna étant ma sœur, son honneur est le mien. Il n'y a rien dans sa vie que je puisse ignorer. Mais que se passe-t-il donc au sujet de Maïmouna ? Tu me le demandes à moi après avoir consulté ta sage-femme ? Elle est, je pense, bien plus renseignée que moi. Allons, Bounouma, ne joue pas à l'étonné. Tu sais aussi bien que moi que Maïmouna est enceinte. Tout le monde le sait autour de nous et j'ai été la dernière à l'apprendre. L'homme fut cloué sur place. Il ne savait pas s'il fallait nier ou acquiescer. Pourquoi m'avoir caché la vérité ?... »

Fifa

La Sierra Leone risque une éventuelle sanction

La Fédération internationale de Football Association (Fifa) reprochent aux autorités sierra léonaises d'avoir suspendu Isha Johansen et Chris Kamara respectivement présidente et le secrétaire général de la Fédération sierra-léonaise de football (SLFA).

L'ACC, la commission nationale chargée de la lutte contre la corruption en Sierra Leone, a confié la gestion de la SLFA à Brima Kamara, qui en était jusque-là le vice-président, et au secrétaire général adjoint, Abdul Rahman Swarray. L'ACC

estime que les sieurs Isha Johansen et Chris Kamara ne doivent pas rester à leur poste dans la mesure où ils font l'objet d'une enquête pour corruption présumée. Cependant, le règlement de la Fifa interdit toute ingérence des Etats dans la gestion des fédérations



Isha Johansen, Présidente de la Fédération sierra-léonaise de football

nationales de football. « Nous demandons à la SLFA de fournir un rapport

détaillé sur la situation actuelle au plus tard le lundi 24 septembre », déclare

la Fifa dans une lettre adressée aux autorités en charge du football sierra-léonais.

Pour sa part, le ministre sierra-léonais des Sports, Ibrahim Nyelenkeh, dément toute implication du gouvernement dans la décision de la commission anticorruption concernant la SLFA. « Mon ministère n'a pas été impliqué dans les dernières mesures prises par l'ACC, qui est un organisme indépendant et non lié au gouvernement », a-t-il soutenu.

Justin A.

Championnat D1

C'est partie !

Le championnat d'élite de football a démarré samedi dernier, comme annoncé sur toute l'étendue du territoire.

Une première chose à souligner. Il n'est plus question de championnat d'apaisement pour contenter des supposés faiseurs de roi. Quatre (4) clubs sont effectivement relégués en division inférieure. Précédemment jouée à seize (16), cette nouvelle saison se joue à quatorze (14). Cette réduction du nombre de clubs se justifie par la relégation en division inférieure de 4 clubs notamment Unisport de Sokodé, Espoir FC de Zio, Agaza de Lomé et Kotoko de Lavié.

Les hostilités de la première journée du 2018-2019 ont eu lieu selon la programmation

du secrétariat du Comité exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF), le même jour, à la même heure à Lomé et à l'intérieur du pays.

ASKO- AS Togo Port

L'Association sportive de la Kozah (ASKO) démarre sa nouvelle saison devant ses supporters contre l'As Togo Port, champion du Togo lors de l'exercice 2017-2018 et qui vient de faire un parcours certes catastrophique en phase de poules de la Ligue africaine des champions.

Même si le club de Kara a terminé à une décevante onzième place en championnat, il est généralement cité parmi les favoris au graal. Cette opposition promet beaucoup d'autant plus qu'elle servira à jauger dans une certaine mesure l'une comme l'autre équipe sur la nature de leur effectif. Pour beaucoup, les portuaires

de Lomé partent favoris. Ils doivent néanmoins savoir que la partie ne leur sera pas facile pour autant.

Gbohloe-Su-Foadan

Classé douzième à la fin de la saison à deux unités de premier relégué qu'est Unisport de Sokodé (31 points), Foadan de Dapaong peine à faire en sorte que les désirs de ses supporters deviennent encore une réalité. Ces derniers ont toujours en mémoire le beau parcours de leur équipe entre 2011 et 2012, terminant à la troisième place derrière Anges FC et l'AS Douanes aujourd'hui AS OTR.

Elle débute par le déplacement à Aného, chez l'autre promu Gbohloe-Su. L'on peut résumer cette partie par l'expérience contre la volonté.

Dyto-Koroki, le second choc de la journée

Les robots rouges de la capitale entament leur

saison par un plat de résistance, pour ne pas dire du lourd. Ils reçoivent au stade municipal de Lomé le champion en titre Koroki Mètètè.

Bien que Dyto ait une histoire, et a priori les ressources financières nécessaires, il ne fait plus rêver. Tous les efforts de ses joueurs dont des internationaux, ne lui ont permis que de terminer à la cinquième place avec 45 points, à 11 points du leader qui n'est autre que son adversaire du jour.

Le club de Tchamba auréolé en plus du trophée de la Super Coupe du Togo qu'il vient de remporter est en confiance.

Gomido-ASCK, un nouveau départ

Les Show boys de Kpalimé, selon leur président Winny Dogbatsè, viennent de réaliser une belle saison. La preuve, ils sont vainqueurs du trophée de l'Indépendance et de la

Coupe du Togo, la Coupe nationale. Même s'ils ne sont pas parvenus à ravir la première place à Koroki, se contentant finalement de la seconde.

En accueillant, l'Association sportive des conducteurs de la Kozah (ASCK) à domicile, Gomido veut d'abord montrer que sa défaite ce dimanche 16 septembre au stade municipal en Super Coupe contre Koroki, fait partie des incidents de parcours. Et que cela ne l'empêche guère de rester motivé et de se concentrer sur l'objectif final, le titre.

Voici tous les résultats de la première journée.

ASKO - TogoPort. 1-0
Gbkinti - OTR. 1-1
Maran - Semassi. 0-1
Gomido - ASCK. 3-1
Gbohloe - Foadan 1-0
Ange - Sara Sport. 0-1
Dyto - Koroki. 1-0

La Rédaction

CAN Maracana 2018

Le Togo veut « revenir avec minimum au moins 1 trophée »

Le Togo prendra part à la 7ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Maracana les 27, 28 et 29 Septembre 2018 au palais des sports de Treichville en Côte d'Ivoire.

Pour cette grande fête du Maracana africain, 12 nations du continent seront présentes. Il s'agit notamment de la Côte d'Ivoire Pays hôte de la compétition, le Mali, le Burkina Faso, la Guinée, le Sénégal, le Togo, le Bénin, le Niger, la RD Congo, le Gabon, le Cameroun et la Tunisie. Trois autres pays ont été invités à savoir la France, la Chine

et le Canada. Ce qui porte le total des nations participantes à 15. Et regroupera 30 équipes qui seront réparties en deux pôles Séniors et super séniors.

Pour les togolais, le point des préparatifs a fait l'objet d'une conférence de presse organisée par la Fédération togolaise de Maracana (Fetoma) ce vendredi 21 septembre

2018 à Lomé. Pour Etienne Bafaï, président de la Fetoma, « Les deux sélections sont de très bons niveaux et le staff technique a beaucoup travaillé depuis minimum trois mois pour faire en sorte que nos équipes soient suffisamment prêtes à aller relever le défi assigné à savoir revenir avec minimum au moins 1 trophée ».

Justin Amaah

Judo

Clarisse Agbegnenou sacrée championne du monde pour la troisième fois

La judokate a décroché le premier titre mondial de la délégation française ce dimanche à Bakou (Azerbaïdjan).

Et de trois ! Clarisse Agbegnenou a été sacrée championne du monde de judo en -63 kg pour la troisième fois de sa carrière, après ses sacres en 2014 et en 2017, ce dimanche. Elle a battu en finale la Japonaise Miku Tashiro par ippon dans le golden score à Bakou (Azerbaïdjan).

À 25 ans, Agbegnenou, vice-championne olympique en titre et en finale mondiale pour la cinquième fois consécutive, s'affirme comme la prétendante n°1 à l'or olympique à deux ans des JO 2020 de Tokyo.

Elle offre au passage à la France sa première médaille d'or de la compétition, sa deuxième au total, après le bronze obtenu vendredi par Amandine Buchard en -52 kg.

www.leparisien.fr

Ingénierie et développement

L'APD-ENSI appelle les ingénieurs à une Assemblée générale

L'Association des Professionnels diplômés de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de l'Université de Lomé (APD-ENSI) organise le samedi 29 septembre, une assemblée générale au cours de laquelle seront abordés, plusieurs sujets importants, dont celui relatif au projet de texte de loi et de code de déontologie pour la réglementation de l'exercice de la profession d'ingénieur au Togo.

L'Assemblée générale qu'organise l'APD-ENSI le samedi prochain permettra à l'organisation de concrétiser l'un de ses objectifs les plus importants : « valider les projets de texte de loi et de code de déontologie qui seront proposés aux autorités togolaises pour la réglementation de l'exercice de la profession d'ingénieur et la création d'un ordre national des ingénieurs au Togo ». L'Assemblée est ouverte à tous les ingénieurs des génies des sciences physiques, résidant au

Togo. « Nous entendons par cela les ingénieurs des génies civil, électrique, mécanique, informatique, télécom, géotechnique, électrotechnique, électromécanique, hydraulique, mines, géologie et des génies connexes à ceux-là...même des personnes qui ont eu un diplôme de niveau inférieur et qui exercent la profession, grâce aux années d'expériences professionnelles et aux compétences accumulées, sont prises en compte dans le projet de texte. Notre objectif est de parvenir

à la réglementation de notre profession en tenant compte de toutes les réalités et contraintes locales», informent les premiers responsables de l'association.

L'APD-ENSI est une association qui regroupe non seulement les ingénieurs diplômés de l'ENSI, mais aussi les professionnels diplômés d'autres universités et écoles qui exercent la profession d'ingénieur au Togo. L'ingénieur est à la base des activités de tous les secteurs socio-économiques, et œuvre



à la qualité de la vie, au développement durable, à l'affirmation du génie national et au progrès technico-scientifique. Il participe au progrès en ce sens qu'on lui fait appel lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes d'ordre technologique. Il invente, améliore, conseille, fait

fonctionner, conçoit, fabrique et dirige des projets. Selon les premiers responsables de l'APD-ENSI, plusieurs installations des structures comme Moov, Togocel et Sodigaz ont été conçues et réalisées par des ingénieurs diplômés de l'ENSI.

TM

Musique / Africa Rythms 11ème édition

Artistes et professionnels échangent sur le digital et l'industrie musicale africaine

C'est en présence d'une centaine de journalistes et de quelques acteurs de la musique, que le directeur de la Promotion des Arts et de la Culture du Togo, au nom du ministère en charge de la Culture, a officiellement lancé la 11ème édition du festival Africa Rythms. C'était lors de la conférence de presse, organisée vendredi dernier sur le site de Togocel plage par "Akcents Croisés", structure porteuse du projet.

C'est les 21 et 23 septembre 2018 que s'est déroulé, à Lomé, le projet de promotion musicale soutenu par le ministère de la Culture, l'Institut français du Togo, Togocel, ainsi que d'autres partenaires. Objectifs, permettre aux artistes africains d'émerger et de s'afficher à l'international. Au menu, il y avait des activités telles qu'une rencontre d'échanges, un atelier de formation et un concert. La séance de rencontre et d'échange entre artistes et professionnels s'est tenue le vendredi autour du thème : "digital au service de l'industrie musicale africaine". Une opportunité pour les participants de prendre conscience du rôle et de l'utilisation du digital pour une carrière plus fleurissante.

L'atelier de formation qui s'est déroulé le samedi a porté sur comment « concevoir son plan de carrière musicale et son Personal Branding ». Il était animé par le Béninois Nasty Nesta, artiste rappeur membre du collectif Cotonou city crew et directeur de l'agence de communication

digitale et événementiel "Point com". « Pour réussir dans la musique, il faut savoir s'organiser connaître la notion de l'image. L'artiste doit se donner une image, une personnalité, un charisme pour mieux se vendre puisqu'aujourd'hui, la musique a dépassé l'étape du talent. Il faut donc accompagner ce talent de sa personne », a-t-il expliqué. Au total trois pays dont le Togo, le Bénin et le Sénégal ont participé à cette dernière édition.

Bilan des dix années du festival

En dix ans d'existence, le festival Africa rythms a connu la participation de quinze (15) pays d'Afrique et du monde, de plus de trente (30) artistes internationaux avec près de vingt-huit (28) scènes professionnelles.

Plus de dix (10) formations, rencontres professionnelles et d'échanges sans oublier deux (02) salons professionnels de la musique "KI'YEKOU" et une exposition d'instruments de musique traditionnelle ont eu lieu. Un album et trois (03)

chansons enregistrées font aussi partie du palmarès des dix ans du festival Africa Rythms. Plus de trois mille (3000) spectateurs sont présents chaque année lors des concerts organisés. Selon Christian Begbessou, directeur de "Akcents Croisés", l'association porteuse du projet, le bilan des dix ans de parcours d'Africa Rythms est satisfaisant. « Le développement des artistes que prône ce festival se fait sentir au niveau des artistes que nous formons et qui sont sollicités par nous. Grâce à Africa Rythms, beaucoup ont eu de multiples chances de prêter aux côtés des artistes venus divers horizons. Le travail n'est pas fini, nous continuerons par nous donner pour la musique africaine», a-t-il déclaré.

Cette 11ème édition du festival international des musiques d'Afrique a pris fin hier dimanche sur un concert "World music" à Togocel plage avec Carlou D du Sénégal, Ayeodele du Bénin, Behanzin du Togo et Noire Velours du Togo.

Attipoe Edem Kodjo

République populaire de Chine

69 ans d'histoire dont 46 aux côtés du Togo

Le 1er octobre prochain, la République populaire de Chine célèbre les 69 ans de son existence. En prélude à l'évènement, l'ambassade de Chine au Togo a organisé en fin de semaine passée, une cérémonie où étaient représentés le gouvernement, le corps diplomatique et d'autres personnalités. Il en ressort que les liens entre le Togo et la Chine continuent de se renforcer.

Fondé le 1er octobre 1949, « l'empire du milieu » a connu une avancée fulgurante pendant les décennies qui ont suivi au point de disputer la première place mondiale avec des pays comme les Etats-Unis. Ce pays constitue donc un modèle pour les pays africains dont le Togo, tant nos parcours se ressemblent. Conscient de cet aspect et des avantages que peuvent en découler, le gouvernement togolais depuis 46 ans, maintient des relations privilégiées avec la Chine. Le bon niveau de ces relations s'est une fois encore fait sentir pendant cette cérémonie commémorative. Le nouvel ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong, a relevé que sous la conduite du chef de l'Etat Faure Gnassingbé et de son gouvernement, le Togo a enregistré des avancées notoires. « Le Togo vient de lancer son nouveau plan de développement visant à faire du pays un hub commercial sous régional. Nous sommes disposés à accompagner le pays

dans ses efforts inlassables sur la voie du développement », a déclaré M. Weidong.

Ce ne sont assurément pas des propos en l'air. A preuve, la Chine a accompagné et continue de soutenir le Togo dans la réalisation de ses ambitions pour le développement du pays. D'ailleurs, en début de ce mois, en marge du sommet Chine-Afrique, la délégation togolaise conduite par le président de la République, a tenu un forum à l'endroit des investisseurs qui commencent d'ailleurs à venir au Togo.

La coopération sino-togolaise a donc de beaux jours devant elle et le gouvernement togolais n'en doute point. « Le Togo sait qu'il peut toujours compter sur la Chine parmi ses partenaires de premier plan et nul doute que ce soutien ne saurait lui faire défaut », a précisé le professeur Octave Nikoué Broohm, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représentant le gouvernement à la cérémonie.

Edem Dadzie





Prêt scolaire

0%

Sur 12 mois*

*Offre soumise à conditions

017 600 0000



Nous finançons l'éducation de nos
futurs leaders

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

